



Commentaire note annuelle

Par **Iorany**, le **25/02/2015** à **20:56**

un chef de service a t il le droit d'écrire lors du commentaire de la note annuelle que l'agent est insécurité alors que cela n'affecte en rien son travail est ce une interprétation alors que l'agent considère que sous stress lors de réunion d'équipe il s'agit de l'expression d'une personne timide et émotive.

Par **P.M.**, le **25/02/2015** à **21:00**

Bonjour tout d'abord,
Il faudrait déjà que vous expliquiez ce que vous entendez par : "l'agent est insécurité" et "l'agent considère que sous stress lors de réunion d'équipe"...